



Aéro-club HISPANO-SUIZA

FRAIS FIXES		Euros
Droits d'adhésion		Néant
Cotisation club annuelle	+ 25 ans	200,00
	- 25 ans	100,00
Licence fédérale annuelle		79,00
<i>Info Pilote</i> (journal fédéral) : abonnement annuel		45,00
Cotisation annuelle AUAPC (association des usagers de l'aérodrome)		8,00
Visite médicale	environ	80,00
Carnet de vol		18,00
Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version papier)		75,00
➤ Complément pour version numérique Mermoz (si achat version papier)		17,00
➤ Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version numérique)		57,00
➤ Complément pour version papier Mermoz (si achat version numérique)		31,00
➤ E-learning Mermoz		70,00
Pack PPL Théorique Mermoz (cours E-learning + manuel du pilote privé PPL papier)		129,00
Cartes et divers (sur un an)	environ	90,00

TARIFS AVIONS et ÉCOLE

ÉCOLE et VOYAGE		Solo euros / h	Avec instructeur euros / h
Piper J3		118,20	157,20
Piper PA19		133,20	172,20
Cessna F 150		141,00	180,00
Robin DR 300/108 "2+2"		151,20	190,20
Cessna F 152		154,80	193,80
Robin DR 400/120 "Petit Prince"		156,00	195,00
Cessna F 172 "Skyhawk"		193,80	232,80
Cessna FR 172 J "Rocket" (classé IFR)		228,00	267,00
Cessna 172 RG "Cutlass" (classé IFR)		244,20	283,20
Cessna 182 T Glass Cockpit "G1000"		342,00	381,00
Simu Cessna 172 RG	IFR	30,00	99,00
	VFR		69,00
Instruction au sol	Cours individuels (par heure)		39,00
	Cycle complet de cours collectifs		230,00
	(11 séances de 2 à 3 heures environ chacune)		

Temps de vol : minimum requis par la réglementation EASA de l'aviation civil
pour obtenir les licences : LAPL 30 heures – PPL (avion) 45 heures
Autorisation ABL possible après 6 heures de vol minimum en double commande
et 20 atterrissages en solo

- Ces tarifs peuvent être soumis à une augmentation ou diminution, notamment en fonction du prix du carburant et / ou de la variation du cours euro / dollar

PAIEMENT

Au club

- Par débit d'un compte préalablement approvisionné.
- Par virement (Iban : FR76 1820 6002 5165 0811 0375 093)
- Par chèque après chaque vol ou par Carte Bleue (Visa, Mastercard).
- Par chèque *Hispano-Suiza* d'une valeur de 100 euros chacun pour un règlement en espèces, (achat de chèques *Hispano-Suiza* obligatoire).

L'achat d'un carnet de 25 chèques *Hispano-Suiza* ou le versement de 2 500 euros – par chèque ou virement uniquement, à l'exclusion des espèces et des cartes de crédit – en avance sur compte et utilisables exclusivement pour régler les vols et l'instruction individuelle, donne droit à un bonus de 4 %, soit 100 euros.

Les comités d'entreprise, particulièrement concernés par cet avantage, peuvent rétrocéder ces chèques *Hispano-Suiza* en diminuant le prix de revente du montant de la subvention qu'ils accordent éventuellement.

- Il est rappelé que la réglementation fiscale interdit les règlements en espèces **de plus de 1 000 euros par an et par adhérent.**

Sur l'espace membres

- Par Carte Bleue (Visa, Mastercard)